

## CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

### RAPPORT DE JURY 2de degré

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Affaire suivie par  
Brigitte QUILHOT-  
GESSEAUME ,  
IA-IPR de Lettres

Téléphone  
05 57 57 38 19

Fax  
05 57 57 39 77

Mél :  
ce.ipr  
@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

Inscrits : 20 candidats

Présents : 18 candidats

Résultats : 2 candidats admis, 16 refusés

Distribution des notes : de 3 à 16 / 20

Origine des candidats : 8 certifiés de lettres, 5 certifiés d'anglais, 2 certifiés d'occitan, 1 certifié de mathématiques, 1 certifié d'histoire-géographie, 1 certifié d'arabe, 1 certifié documentaliste, 1 certifié d'EPS. Aucun candidat n'exerce sur un poste spécifique, 4 interviennent dans des classes d'accueil ou des dispositifs d'aide à des primo-arrivants.

Les candidats ont pratiquement tous montré une confusion entre le Français Langue Etrangère et l'approche pédagogique du Français Langue Seconde. Certains ne peuvent même pas faire état d'une formation initiale en FLE, mais appuient leur candidature sur une très sommaire expérience d'aide à des élèves scolarisés dans leur établissement (de 1 à 3 ou 4). D'autres encore n'ont ni formation ni la moindre expérience.

Force fut aussi de constater que la plupart des candidats ne se sont pas sérieusement informés sur ce qu'est le FLS et préparés à cet oral : méconnaissance voire ignorance des textes officiels et des documents d'accompagnement, du cadre administratif, des publics d'élèves concernés. Il convient de rappeler avec force qu'il ne s'agit pas d'une formalité, mais d'un examen dont les termes sont nationalement définis par un texte officiel (B.O. n° 39 du 28 octobre 2004). Il ne suffit pas d'être intéressé par l'aide à l'intégration scolaire de ces élèves ou leur apprentissage linguistique pour se présenter à cet examen : il faut montrer des compétences et des connaissances.

Ceci a conduit à des entretiens le plus souvent indigents et à un contenu anecdotique : paraphrase de la lettre de motivation, récit autobiographique. Trop rarement une réflexion de fond a trouvé sa place : contenus didactiques, démarches pédagogiques spécifiques, dimension philosophique et sociale. Ce sont même souvent les enjeux des classes d'accueil qui ont échappé aux candidats.

B. Quilhot-Gesseaume

IA-IPR de lettres

## RAPPORT DE JURY 1er degré

Inscrits : 14 candidats

Abandon et absent : 2 candidats

Origine géographique : Gironde 12, Lot et Garonne 2

Profil professionnel des 12 candidats ayant passé l'épreuve :

- . Exerçant sur des postes spécifiques : 3
- . Enseignants « élémentaire » : 5
- . Enseignants « maternelle » : 4

Résultats : 4 candidats admis, 8 candidats refusés

Distribution des notes : de 6 à 12 / 20

. Les candidats dans leur majorité ont montré une confusion entre l'approche pédagogique du Français Langue Seconde et leur formation en Français Langue Etrangère.

. Bon nombre d'enseignants de l'Académie, en poste sur des classes spécifiques (CLIN, CLIN itinérants) ne se sont pas présentés à cette certification.

. Sur les cinq départements de l'Académie, deux seulement étaient représentés. Aucun candidat de Dordogne, des Landes ou des Pyrénées Atlantiques alors que des enseignements spécifiques en F.L.S. sont mis en œuvre.

. Nous notons dans l'ensemble que de nombreux candidats se sont présentés avec des dossiers peu conséquents et avec une analyse trop superficielle de cette spécialité.

. La plupart des candidats du 1<sup>er</sup> degré étaient titulaires de diplômes universitaires en Langue Vivante ou en Français Langue Etrangère mais l'articulation avec une pratique professionnelle en Français Langue Seconde est toujours restée floue et peu ou mal élaborée.

. Pour les admis, deux l'ont été en rapport avec une bonne expérience par ailleurs justifiée et argumentée, deux autres avec une expérience et une pratique moindre mais avec un potentiel professionnel satisfaisant.

**En conclusion**, nous notons que parmi les personnels concernés plus spécifiquement sur des activités de F.L.S. et sur la représentation plus homogène de la répartition académique un effort d'information reste à conduire pour les candidatures en vue de la certification F.L.S.

En Gironde, à partir de la rentrée 2006, cette certification sera demandée aux enseignants pour participer au mouvement départemental sur des postes spécifiques (CLIN, CLIN itinérants) au nombre d'une vingtaine actuellement.

A. MARGNAC  
IEN